

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LES COLLEGES CATHOLIQUES

Le professeur

DANS nos collèges catholiques de France il n'y a pas des fonctionnaires mais des éducateurs. Les hommes qui s'y dévouent à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse y ont été appelés par une vocation supérieure. Ils n'y font pas un métier. Ils n'y exercent pas une profession dont ils tirent salaire ou profit. Ils n'y recueillent ni des honneurs, ni des titres, ni des rubans, ni des croix.

Le professeur qui enseigne dans un collège catholique n'espère ni l'avancement, ni l'accession à quelque charge ou dignité publiques. Il n'ambitionne aucun mandat politique. — Il se soumet librement à une discipline rigoureuse. S'il est religieux, il obéit d'abord à ses vœux. S'il est seulement prêtre séculier, il obéit à son évêque entre les mains duquel il a promis obéissance au jour de son ordination. — Les supérieurs ecclésiastiques, qui sont toujours des hommes de grande expérience, ont reconnu en lui des aptitudes à l'enseignement, un attrait spécial à cette haute mission ; ils l'envoient. Et il va, le cœur joyeux et l'âme sereine, à cet apostolat magnifique qui est la formation des âmes qu'on va lui confier. — Il arrive au Collège, au Petit Séminaire, à l'Institution, comme il irait au fond des dernières campagnes du diocèse. — Il y est accueilli avec joie. On lui fait connaître les grandes lignes d'un règlement, souvent sévère, mais toujours paternel, à l'observation duquel il devra concourir. — On lui assigne une chambre modeste où il trouve le mobilier som-

maire, indispensable. En quelques heures, il est installé. On lui fait place au réfectoire. On le défraie de l'éclairage et du feu dont il a besoin pendant l'hiver. On lui donne quelques centaines de francs par an, dont la plus grande part va aux parents pauvres, aux diverses charités, aux œuvres pies de toutes sortes pour lesquelles on le sollicite à chaque instant : le reste est employé à l'achat des vêtements, à l'achat de quelques livres, embryon de la petite bibliothèque future.

Ce professeur fait la classe pendant quatre heures au moins tous les jours, les jeudis et dimanches exceptés. Il prépare ses cours, il corrige les devoirs de ses élèves. — Il les corrige ces devoirs : C'est une corvée très pénible : tous ceux qui ont fait de l'enseignement savent qu'il n'en est pas de plus dure. C'est obligation de conscience, véritable obligation professionnelle. — Il vit de la vie de tous les enfants de l'établissement. Il n'a d'autre liberté, d'autre repos que ceux que son supérieur juge utiles, nécessaires et bons de lui accorder.

Ce professeur doit être debout tous les matins, hiver comme été, dès 5 heures. — Il fait méditation. Il dit la messe. Il récite le bréviaire : c'est la vie du prêtre et du religieux. — A 8 heures, il est dans sa chaire. De 10 heures à midi, il corrige les devoirs et prépare la classe du soir. A midi, il prend son repas avec ses confrères, au réfectoire commun. Il y garde le silence, écoute la lecture. Il a la récréation nécessaire, et souvent se mêle aux jeux des élèves : il y apporte l'entrain, la variété, le bon ton, le bon goût qui sont là absolument nécessaires. C'est là, peut-être plus qu'ailleurs, qu'il remplit son rôle de véritable éducateur. De 2 à 4 heures, il est de nouveau dans sa chaire. Et de 5 à 7 heures, il reprend ses occupations du matin : correc-

tion des devoirs, récitation du bréviaire, préparation de la classe du lendemain, lecture spirituelle, études particulières, préparation d'instructions. Il prend le repas du soir au réfectoire commun comme celui du matin, puis, vers 9 heures, le cœur en paix, l'âme au ciel et les mains pleines des mérites du jour, il s'endort sous le regard de Dieu ! — Le lendemain, il recommence. Et c'est sa vie régulière pendant les dix mois de l'année scolaire.

Ce professeur a deux mois de vacances chaque année. Il les passe dans sa famille, chez des amis, dans la paroisse où il est né, dans l'intimité du curé à qui souvent il est redevable de sa vocation : il y édifie les populations au milieu desquelles il se trouve ; il y apporte ou y rapporte des traditions parfois oubliées ; il distribue aux environs le pain de la parole sacrée, il y continue son rôle d'éducateur. Il recrute des élèves nouveaux pour les collèges catholiques ; il y décide souvent des vocations.

Voilà le professeur de nos collèges catholiques. Je l'ai vu à l'œuvre. Je l'ai toujours admiré. Et je me suis demandé souvent si les pères et les mères de famille se rendent suffisamment compte des mérites d'une telle vie ! Et je m'étais promis de crayonner le portrait du professeur de nos collèges catholiques. C'est un hommage que ma reconnaissance tenait à leur rendre.

Le surveillant

Dans tous nos collèges catholiques, il y a trois ou quatre " professeurs " spécialement chargés de la surveillance des études, du dortoir, des récréations, des promenades. Ils sont en contact permanent avec les élèves. C'est une tâche difficile ; disons mieux, c'est le plus dur mais aussi le plus noble des labours. Et je ne crois

'pas qu'il en soit de plus méritoire devant Dieu. Si les familles veulent bien y réfléchir, c'est surtout à ces " maîtres " que doit aller leur reconnaissance. La formation de l'âme, du cœur, de l'intelligence de leurs enfants est certainement, pour la plus large part, l'œuvre de ces professeurs surveillants. — Les lycées et les collèges de l'Etat n'ont jamais eu, n'auront jamais de véritables surveillants.

* * *

Au collège catholique, le surveillant doit veiller à l'ordre matériel, à la discipline, à la moralité, à la formation du caractère et de la conscience, au bon esprit, au travail, à la piété, à la santé de tous les élèves de sa division. C'est pendant tout le jour, les quatre ou cinq heures de classe seules mises à part, qu'il doit veiller à tout cela.

Une parole imprudente, une imprévoyance, trop de vivacité, trop d'indulgence, un excès de sévérité, une distraction, un geste, une impatience peuvent avoir des conséquences regrettables, causer un mal peut-être irréparable.

Une âme d'enfant, un cœur d'enfant, sont si délicats, si fragiles : on les blesse sans s'en douter ; on y verse la vanité sans s'en apercevoir ; on les décourage par un simple haussement d'épaules ; par un regard, par un pli de la lèvre !...

Que de circonspection, que de sagesse, que d'empire sur soi-même sont nécessaires au surveillant ! S'il est trop sévère, il rebute ; s'il est trop indulgent, il affaiblit la discipline ; s'il manque de fermeté, il amollit les caractères ; s'il est trop aimable et trop doux, il risque que les enfants deviennent familiers ; s'il manque de complaisance, si, par lassitude, il néglige de donner l'expli-

cation demandée, s'il laisse voir qu'on l'importune, si l'égalité d'humeur n'est pas, en lui, constante, il a cessé d'être dans le rôle — rôle de premier ordre, rôle sublime — pour lequel il faut tout cet ensemble de qualités et d'aptitudes que nous venons d'esquisser.

Nos collègues catholiques n'ont jamais manqué de véritables surveillants. C'est une de leurs supériorités sur les établissements de l'Etat, qui n'en ont jamais eu. Et nous n'hésitons pas à dire que c'est à eux plus encore qu'aux professeurs, plus qu'aux supérieurs qu'est due la prospérité toujours grandissante de nos établissements secondaires.

*
* *

Pour ces fonctions si difficiles, il faut assurément une vocation très particulière. — Il faut que celui qui s'y consacre renonce à toutes autres satisfactions qu'à celles qu'il trouvera dans leur exercice même. Il sera le plus humble il sera le plus modeste, il sera le plus dévoué et le plus vertueux.

Dans les divisions inférieures, avec les petits, il se dira qu'il remplace véritablement le père et la mère de chaque enfant. Il aide aux devoirs, il aide aux leçons, il indique comment il faut diriger le travail, il enseigne comment il faut se servir des livres, comment il faut soigner l'écriture et l'orthographe, cette indispensable parure d'un langage distingué, comment il faut se tenir, comment il faut se taire et parler à propos. Il veille à la tenue, à la propreté, aux petits soins d'hygiène générale si nécessaire parmi des enfants ; il veille aux jeux et souvent y prend part sans négliger la surveillance toujours et partout également nécessaire. Il sait calmer les petites colères et sécher les larmes qui viennent si facilement aux yeux des enfants.

Enfin, c'est lui qui, matin et soir, au commencement et à la fin des études, fait incliner toutes ces petites âmes devant le bon Dieu, prie avec elles et comme elles, leur inspire le goût de la piété et de la vertu. Dans nombre de collèges, c'est le surveillant de la division des petits qui est le principal préparateur à la Première Communion.

Le surveillant couche au dortoir au milieu des enfants. Là aussi il veille sur leur sommeil, comme il a veillé pendant le jour sur leur travail, sur leur lieux, sur leurs promenades. Au coucher et au lever, il les habitue à l'ordre et au respect d'autrui et de soi-même ; il les habitue à vaincre la paresse. Il est dans toute la force du mot : l'éducateur.

* * *

La tâche du surveillant dans les divisions moyennes et supérieures est plus délicate, plus difficile encore. — C'est là surtout qu'il faut beaucoup de tact, beaucoup d'énergie, beaucoup d'empire sur soi-même. Il y faut aussi plus de savoir pour mieux aider au travail, pour répondre à des questions souvent indiscrettes et qu'on ne saurait éluder sans péril. C'est là que le surveillant seconde efficacement le professeur et le supérieur en évitant avec le plus grand soin de paraître plus « fort » qu'eux. C'est là qu'il faut veiller sur les lèvres et sur les conversations, sur les gestes et sur les yeux, là aussi qu'il faut que la prière soit plus pieuse, plus ardente, afin que tout dans la vie de ces adolescents soit et reste digne de Dieu.

C'est dans le cœur et dans l'âme de ces grands enfants, qui demain seront des jeunes gens, qu'il faut achever la formation du caractère et la formation à la vie chrétienne ; encourager parmi eux les larges et franches amitiés, les sentiments d'honneur et de loyauté, l'amour de

la vérité, de la vertu, du devoir et du courage. C'est tout l'avenir de la plupart d'entre eux qui se décide dans les trois ou quatre dernières années du collège. Ces âmes et ces cœurs sont encore de cire, de cire pure, sur laquelle le bon exemple, le bon conseil, marqueront aisément leur empreinte, et, à travers cette cire, comme à travers celle du graveur, iront bientôt s'imprimer, en traits ineffaçables, sur des cœurs et des âmes affermis par la vertu.

Oui c'est un noble labeur que celui de surveillant dans nos collèges catholiques. Et il n'est pas rare que ceux qui s'y sont consacrés aient le désir d'y employer toute leur vie.

*
*
*

Nous avons vécu pendant quelques années dans l'intimité presque quotidienne d'un de ces hommes. Il a passé cinquante ans dans le même collège. (Et quand il est mort, plus de 500 de ses anciens élèves suivirent respectueusement son cercueil qu'accompagnait aussi l'élite de toute une province.) — Il y était venu jeune encore. On lui confia la classe de huitième. Il l'a faite toute sa vie, cumulant peu après avec cette charge celle de surveillant général. Il n'était d'abord que bachelier ès-lettres. Il étudia les sciences et devint bachelier ès-sciences. Ce n'était pas assez : et sans rien négliger des multiples devoirs de sa double charge, il trouva le temps de préparer avec soin et subir avec succès, à deux ans d'intervalle, les épreuves de la licence ès-lettres et de la licence ès-sciences. On lui offrit de faire une classe supérieure.

— « Non, répondit-il, laissez-moi avec mes tout petits. Ils sont l'avenir. Ils m'interrogent beaucoup, et je puis leur répondre mieux que je ne faisais auparavant. » Et comme on insistait : — « Non reprit-il, car je puis être

utile aux grands dans les études, dans les cours, dans les promenades, où volontiers « ils viennent à moi. » Ces paroles, cette attitude étaient d'un dévoué, d'un vertueux, d'un sage. On n'insista plus.

Et c'est, en nous souvenant de ce vieux maître, de ce vieux professeur, de ce surveillant modèle que nous avons pu crayonner le portrait-type du surveillant dans les collèges catholiques.

A ceux qui s'étonnent des succès de ces établissements, nous répéterons encore qu'ils sont dus à ces éducateurs dont l'unique ambition est de dilater le règne de Dieu. tout en servant bien leur pays.

De la *Croix* de Paris. A. P.-B.

ECHOS DU DEUXIEME CONGRES

D'archéologie chrétienne à Rome

A *Scala Santa* fut édiflée sur les ruines de l'ancien palais de Latran dont Sixte-Quint fit abattre seulement ce qu'il fallait pour établir le plan des marches saintes. Par-dessous, il y avait des chambres, des oratoires qui devaient être conservés tels qu'ils existaient au moment de leur disparition sous l'escalier de marbre.

Des fouilles ont permis de retrouver sous l'escalier des peintures qui appartiennent aux IX^e et X^e siècles, on en a pris des dessins. La direction des travaux a été confiée au R. P. Germano, Passionniste, qui a déjà si heureusement retrouvé la maison romaine des martyrs Jean et Paul au Cœlius. Il a pu, grâce aux découvertes faites sous l'escalier, reconstituer une petite part de ce magnifique ensemble de salles, de pièces, d'oratoires, qui s'appelait le Palais du Latran.

Mais allant plus loin, il arriva jusqu'au mur qui soutenait la chapelle appelée *Sancta Sanctorum*. Ce mur était formé de grosses assises massives, et constituait un carré complet sans aucune porte ou ouverture quelconque. Le soin avec lequel on avait défendu cet espace carré contre toute violation possible était une preuve de sa haute vénération, et cela suffisait à aiguïser la curiosité.

Le P. Germano, un bon archéologue, ne pouvait manquer une si bonne occasion de vérifier la tradition. Celle-ci assurait que saint Léon III avait enfoui sous le *Sancta Sanctorum* un important trésor de reliques qui avait précisément donné son nom au sanctuaire.

Il fit donc faire une brèche dans le mur massif et put entrer dans l'espace réservé. Il y trouva une certaine quantité de débris, puis une grande plaque de marbre portant une inscription de saint Léon III. On suppose que sous cette plaque reposent les reliques déposées par ce Pape ; toutefois ce n'est plus l'archéologue, c'est l'évêque de Rome qui doit en ordonner la reconnaissance. Le P. Germano a donc dû s'arrêter, mais tout le monde espère que cet arrêt sera provisoire et que l'histoire s'enrichira d'une nouvelle preuve documentaire de ce qu'elle avait appris par tradition.

Il avait été décidé que la séance du lundi matin serait consacrée à l'examen et au vote des divers vœux émis par les sections. La séance du soir devait être réservée uniquement à la clôture des travaux. Mais il y avait des communications pour la séance du matin ; une entre autres de Dom Morin, sur les célèbres canons de saint Hippolyte, et force fut de remettre à la séance du soir les votes des vœux et les bloquer avec la clôture proprement dite.

Voici quelques-uns des vœux émis.

Un vœu de la seconde section propose l'ouverture des cryptes vaticanes. C'est à la suite de menaces anarchistes que le Souverain Pontife Léon XIII a dû ordonner cette mesure extrême, et les circonstances actuelles ne donnent guère l'espoir qu'il puisse prudemment la rapporter.

Les congressistes ont demandé que le Souverain Pontife fasse rechercher, sous la couche de chaux blanche qui recouvre les murs du Latran, les restes des fresques de Giotto, de Gentile, de Fabriano et du Pisanello. On espère fermement les retrouver.

Que dans tous les Séminaires il y ait une chaire d'archéologie chrétienne où cette science serait enseignée dans ses rapports avec l'histoire, la liturgie et le dogme. On a demandé que chaque évêque défendit à ses prêtres d'aliéner les objets anciens qui se trouvent encore en grand nombre dans les presbytères et les églises. Et comme corollaire on les a invités à en faire dresser un catalogue qui préservera ces trésors de l'antiquité chrétienne de la rapacité sans scrupule des acheteurs et souvent de l'ignorance des vendeurs.

Il a été voté que le prochain congrès se tiendrait en 1904, époque où l'on célébrera le 12^e centenaire de saint Grégoire, et par acclamation, sur la proposition du R. P. Delattre, des Pères Blancs, il a été décidé que Carthage serait le lieu du futur congrès.

Après une cérémonie, au cimetière des SS. Nérée et Achillée, a eu lieu l'inauguration d'une pierre commémorative rappelant Bosio, Marchi et de Rossi, ces trois fondateurs de l'archéologie chrétienne ; puis, plus tard, une conférence de l'infatigable M. Marucchi a retracé l'histoire de la catacombe et en a fait revivre les souvenirs.

Des congressistes ont regretté qu'une visite au cime-

tière de Saint-Calixte n'ait point été comprise dans le programme. Ce cimetière est le plus vénérable, soit par ses peintures du 1er et 2me siècle, soit par la scrypte de Sainte-Cécile, soit par la célèbre chambre des Papes où, pendant la persécution, ont été ensevelis douze pontifes.

M. DELAVIGNE, P. S. S.

(De la *Semaine Religieuse*)

DIEU M. Delavigne, disparaît un des plus beaux ornements du clergé de ce diocèse et, sans crédit, un des modèles les plus achevés de la sainteté sacerdotale. Sa vie, envisagée dans son ensemble si harmonieux ou suivie dans ses détails, parfois piquants et pittoresques, toujours édifiants, reste un bienfaisant souvenir pour ceux qui en furent une fois les témoins, et renferme pour tous une salutaire leçon. En esquisser les traits principaux, c'est faire œuvre de reconnaissance et d'édification, et tout ensemble donner satisfaction à de trop légitimes regrets.

Né à Saint-Désert, diocèse d'Autun, le 6 janvier 1828, Jules-Claude-Marie Delavigne appartenait à cette race bourguignonne si vive et d'un esprit si ouvert. Son père était meunier. Sa mère, femme d'une piété ardente et généreuse, paraît avoir exercé une action décisive sur la formation morale et religieuse de son fils. Celui-ci, envoyé au petit séminaire d'Autun, y fut ce qu'on appelle un « brillant élève ». Avec des maîtres, tels que MM. Landriot et Pitra, le futur archevêque de Reims et le futur cardinal, on ne peut douter qu'il fit de solides études. Il n'avait pas seize ans, quand il entra au grand séminaire d'Autun dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice.

Il s'y montra d'une amabilité toujours sereine et d'une piété angélique. Tel il fut toujours ; et l'un de ses disciples d'alors, devenu son confrère à Montréal, a raconté qu'à cinquante ans de distance il ne découvrait aucun changement, même extérieur, dans M. Delavigne. Il vérifia à la lettre le dicton : « Tel séminariste, tel prêtre ». A vingt ans, ses études théologiques terminées, il fit son entrée au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il y passa deux années, en suivant le grand cours sous les savants Laloux, Galais et Carrière. Admis à la solitude, en octobre 1850, il s'y prépara, dans le recueillement et la prière, au sacerdoce et à son ministère à venir. Il fut ordonné prêtre le 13 juin 1851 ; et dès l'automne suivant, il s'embarqua au Hâvre pour le Canada. Dès lors, sa vie entière, c'est-à-dire un demi siècle d'abnégation, de dévouement et d'influence, appartient au diocèse de Montréal. Tout entier à l'œuvre que lui a confiée le Père de famille, il ne regarde pas en arrière ; il ne doit plus revoir la France.

Et qu'elle est grande l'œuvre qui lui échoit en partage ! Espérance de la société et de l'Eglise, l'éducation de la jeunesse — et surtout de la jeunesse destinée aux autels — a été de tout temps regardée comme une œuvre vitale, comme une œuvre de choix. On sait avec quelles instances le Souverain Pontife la recommandait récemment à la sollicitude de l'épiscopat français. Sans avoir choisi, M. Delavigne avait obtenu la meilleure partie, elle ne devait point lui être ôtée.

Après avoir enseigné la philosophie et la rhétorique pendant treize ans, dans l'ancien collège de Montréal, il fut appelé au grand séminaire où il occupa la chaire d'Ecriture-Sainte. Nommé vice-directeur de cette maison en 1866, il en devint directeur en 1871. En 1872, il passa, avec le même titre, au collège qui s'était ins-

tallé sur le flanc de la montagne, dans le site qu'il occupe aujourd'hui. Contraint par la maladie d'abandonner ce poste en 1878, il prit une année de repos. L'année suivante nous le trouvons au grand séminaire. Enfin, en 1880, il est mis à la tête de la philosophie, qui, depuis 1876, formait une communauté à part. M. Delavigne devait en conserver la direction pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

On pourrait appliquer à M. Delavigne l'éloge que faisait un jour le cardinal Perraud d'un vénérable ecclésiastique dont on lui annonçait la mort : « Il était prêtre jusqu'au bout des ongles ». Le prêtre, c'est l'homme de Dieu ; c'est aussi l'homme des âmes. Il a pour devise : « Tout aux âmes pour Dieu ; tout à Dieu en vue des âmes ». Il n'est pas prêtre pour lui-même ; il le sait ; il doit se donner, se dépenser, se sacrifier : *impendam et superimpendar ipse* ; c'est sa loi, c'est sa vie. Ce fut bien celle du regretté directeur.

Pour gagner la jeunesse, il apporta dans ses relations avec elle la plus grande bonté. C'est le trait dominant de sa physionomie morale. Tantôt discrète et contenue, tantôt émue et inquiète, toujours exquise, toujours active, la charité dictait toutes ses paroles, réglait tous ses actes. Il redoutait comme un cauchemar de causer la moindre peine. Aussi, quel soin de laisser parler, de ne jamais contredire, de ne préférer aucun mot qui pût froisser ! S'il avait un avis à donner ou un reproche à faire, il parlait avec une telle mansuétude, avec une préoccupation si visible d'être utile, que l'on se retirait l'âme embaumée de douceur et résolu de mieux faire. Fallait-il écarter un élève de la communauté, il ne s'y résignait qu'après les plus longues hésitations ; et quand il avait reconnu qu'il devait ce sacrifice au bien général, il pourvoyait de tout son zèle au bien du particulier. Et

par son industrieuse charité, non seulement il prévenait tout froissement, mais il persuadait au coupable qu'on avait agi dans son plus grand intérêt. « Bienheureux ceux qui sont doux, a dit le Sauveur, parce qu'ils posséderont la terre, » c'est-à-dire les cœurs des hommes, comme l'ont expliqué les Pères. Tel fut, ce semble, le secret de l'influence de M. Delavigne.

Cette douceur, cette immense bonté de cœur, ne se contentait pas d'une action générale et de surface ; elle voulait atteindre et pénétrer chaque élève, chaque âme en particulier. « Il faut que l'attention des maîtres, a écrit Léon XIII, leur zèle, leur dévouement, soient sans cesse en éveil et en action ; d'une part, pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. » Cette surveillance attentive et paternelle qui s'attache à chaque âme, M. Delavigne l'exerçait sans doute envers ses pénitents d'une manière plus intime, mais elle ne s'arrêtait pas là. Professeur, il s'intéressait à chacun de ses élèves, s'informait de leurs goûts, de leurs aptitudes, soutenait leurs efforts, les encourageait dans leurs difficultés. Directeur, non content de veiller à la direction générale, il suivait autant que possible (et que ne peut la charité ?) chaque séminariste : caractère, intelligence, bonne volonté, régularité, il savait tout ; et à l'occasion, qu'il faisait naître si elle ne se présentait pas, il avait un mot pénétrant, une exhortation pleine de chaleur ou un appel calme à la foi ou à la raison. C'est ce qu'un élève traduisait par ces mots : « Chacun avait son petit sermon ».

En lecture spirituelle sa parole était généralement simple, sobre et précise ; parfois elle s'animait, s'échauffait et éclatait en accents émus et vibrants. Dans le laisser-aller de la conversation, il avait le don de créer des expressions neuves, saillantes et pittoresques. Nul n'a eu au même degré l'art des circonlocutions prudentes et charitables. On a dit avec raison qu'« une langue mourait avec lui ».

M. Delavigne ne se contentait pas d'agir et de parler, nul n'était plus persuadé que lui de l'impuissance des efforts de l'homme sans la grâce de Dieu. Il en appelait, il en pressait les saintes effusions par une prière ardente et sans trêve ; par un tête-à-tête habituel avec Dieu. Ceux qui l'ont vu faire, chaque matin, le chemin de la croix, entouré d'un bon nombre de séminaristes, ou, pendant la journée, adorer le Saint-Sacrement, n'oublieront jamais l'impression de recueillement extatique et de piété communicative qu'ils en ont reçue. On sentait qu'il se traitait de graves affaires entre Jésus et son ministre. Et l'on avait raison. C'est là que le vénéré directeur puisait l'esprit qu'il devait ensuite souffler, en quelque sorte, à travers sa communauté, par sa parole, son exemple, sa direction et jusque par ses moindres actions. Elever un enfant est une grande œuvre ; mais élever, former une maison naissante, la pénétrer d'un esprit qui assurera sa prospérité, parce qu'elle procurera la gloire de Dieu et le bien de la société et de l'Eglise, c'est une œuvre divine. M. Delavigne était trop imbu de cette pensée pour concevoir le plus léger sentiment de vanité des développements progressifs de sa chère Philosophie. Quand il devint nécessaire de l'établir dans des bâtiments nouveaux et spacieux ; « Si le moindre mouvement de vanité humaine, disait-il, était pour quelque chose dans l'érection de cet édifice, il fau-

drait prendre une torche et courir y mettre le feu ». C'était le contrarier que lui parler de « son beau séminaire », et le mettre à la torture que le questionner sur le nombre croissant de ses philosophes. « Péririssent toutes nos œuvres, disait-il à un de ses confrères, la veille de sa mort, si elles ne sont uniquement pour la gloire de Dieu ! » Cette pureté d'intention a été bénie du ciel. Si sa disparition soudaine laisse un vide immense dans la maison qu'il animait de sa vie, qu'il remplissait de sa présence, il ne meurt pas tout entier : son esprit survit et pénètre et vivifie son œuvre. Longtemps encore, les séminaristes de philosophie entreverront dans leurs salles et dans leur chapelle la silhouette de leur aimé directeur, longtemps ils entendront le son de sa voix, et ces palpitants souvenirs iront à leur âme comme une provocation à la régularité et au sacrifice, comme un entraînant *SURSUM CORDA*.

Ajouterons-nous que M. Delavigne avait le cœur fidèle. Il suivait ses élèves dans leurs voies à travers le monde. Les revoir était pour lui une fête, une fête du cœur. C'était alors de douces causeries sur les jours d'autrefois et le long rosaire, mais combien agréable, des « vous souvenez-vous...? » Il n'y a que l'affection qui appelle l'affection ; et combien vive et durable fut celle que suscita autour de lui ce vrai fils de M. Olier, ils peuvent le dire ceux qui ont vu la foule de prêtres et de laïques distingués qui se pressaient à ses funérailles..

Au moment où l'assistance sortait recueillie de l'église Notre-Dame, un pauvre homme, un vieux serviteur, aborda un prêtre de Saint-Sulpice, et d'une voix qui contenait des larmes : « Comment ferez-vous, dit-il, pour avoir un autre Père aussi bon que celui-là ? » — « Eh bien ! le bon Dieu, qui a fait le bon M. Delavigne, en suscitera d'autres. » — « Ah ! Monsieur, ça ne sera pas

comme celui-là ! » Il disait vrai, le bon homme ; car M. Delavigne avait une bonté et une affabilité peu communes, et dans leur expression je ne sais quoi de naïf et d'imprévu qu'il faut désespérer d'imiter. Mais restons sur cet éloge funèbre sorti du cœur d'un humble du peuple : sa brièveté même nous avertit de la superfluité des paroles pour retracer une si noble vie.

Montréal, 11 mai 1900.

A. F.

TROIS ANS APRES

VOICI l'ode écrite par M. François Coppée à la mémoire des victimes du Bazar de la Charité à Paris.

Dans Paris, dans la ville aux contrastes étranges
 Où l'éternel combat des démons et des anges
 Plane et gronde sur la cité,
 C'était, chaque printemps, une halte sereine
 Dans le bien, un recul de la misère humaine,
 Un triomphe de la bonté.

Se rappelant alors, dans leurs âmes chrétiennes,
 Que les douleurs du pauvre, ô Jésus, sont les tiennes,
 Des femmes au cœur généreux,
 Exquise et noble élite au bienfait toujours prête,
 Faisaient ce bel effort et donnaient cette fête
 Pour secourir les malheureux.

Quelques-unes portaient les plus grands noms de France,
 Et, là, toutes, gaîment, se faisaient concurrence
 Pour le charitable trésor.

Leur charme décuplait le prix des bagatelles,
Et pour un bon regard, pour un sourire d'elles,
Tous vidaient leurs mains pleines d'or.

Jours bénis où chacun, petit ou grand, s'incline
Vers la vieillesse infirme et l'enfance orpheline.
C'est vraiment le niveau chrétien !
On voyait là parmi cette belle noblesse,
L'humble religieuse et la royale Altesse
Egales dans l'œuvre du bien.

Que c'est doux et touchant, la bonté dans la grâce.
Un parfum printanier circulait dans l'espace.
C'était par un jour de ciel bleu.
Cette foule goûtait une innocente joie...
Soudain des cris de peur montent, le mur flamboie !
C'est le feu, l'effroyable feu !

Mais j'ai pitié de vous, qui pleurez en famille
Une victime, épouse ou mère, sœur ou fille.
Voilons le spectacle odieux.
Bien vite, je veux vous montrer ces blanches âmes,
Après avoir cueilli leur palme dans les flammes,
S'envolant tout droit vers les cieux.

Au fond de cet enfer, je ne veux pas descendre.
J'évite, en frissonnant, ce hideux tas de cendre.
Horreur des époux et des fils,
Où cette grande dame, où cette vierge pure
Pour traces n'ont laissé que l'or d'une parure
Ou le cuivre d'un crucifix.

De ces femmes qui sont dans la céleste gloire,
Ici-bas, un lieu saint gardera la mémoire.
L'édifice est déjà dressé ;

Et, sur les murs du cloître, auprès de la chapelle,
J'ai pu lire pensif, plus d'un nom qui rappelle
La belle France du passé.

Devant de tels malheurs, l'âme reste interdite,
Puis, se tournant vers vous, Seigneur, elle médite
Vos impénétrables desseins,
Et se souvient alors que la terre est féconde,
En moisson de vertus, seulement quand l'inonde
Le sang des martyrs et des saints.

Soul, le mystérieux pouvoir du sacrifice
Peut vaincre, parmi nous l'athéisme et le vice,
Objets de nos constants effrois ;
Et je songe que, dans cette atroce aventure,
Les victimes offraient à Jésus leur torture
Pour le triomphe de la croix.

Veufs, cessez de pleurer ! Orphelins, plus de plaintes !
A l'œuvre ! Combattez pour la foi ; car vos saintes
Sont près de Dieu, je vous le dis,
Lui demandant pour vous des forces dans la lutte,
Après avoir, par un enfer d'une minute,
Gagné l'éternel paradis !

Elles savent qu'il faut que ce pays revienne
Aux lois de l'Évangile, à la vertu chrétienne,
Pour être fort et glorieux.
Même au ciel, j'en suis sûr, on pense à la patrie.
Je vois, dans la clarté, votre groupe qui prie,
Nobles filles des grands aïeux !

Et près de vous, prouvant aussi que l'espérance
Jaillit du sacrifice et naît de la souffrance,
Je vois une enfant à genoux,

Une pauvre pastoure, une humble paysanne,
La vierge qui chassa les Anglais, notre Jeanne,
Morte par le feu comme vous.

Quand le vent dispersa sa cendre et la fumée,
La France, qu'elle avait si vaillamment aimée,
Sentit le salut approcher...

O victimes d'hier, est-ce une prophétie,
Quand, rêvant d'un meilleur avenir, j'associe
Cet incendie et ce bûcher ?

FRANÇOIS COPPÉE.

LA REINE

Et les catholiques d'Irlande

LE voyage de la reine en Irlande et l'attitude de Sa Majesté à l'égard des catholiques ont produit un excellent effet. Les protestants de la province du Nord, les soi-disant « loyalistes », se flattaient d'exploiter à leur profit la visite royale. La vénérable souveraine ne l'a pas permis. Elle a refusé de se rendre à Belfast, la capitale des Orangistes elle a voulu que sa visite s'adressât à la nation tout entière. Tous ses actes pendant son séjour dans le palais du vice-roi ont tendu à cette démonstration. Certes, ce n'est pas à l'instigation du lord-lieutenant que le cardinal Logue a été invité à la table royale et qu'il a été désigné dans le Journal de la Cour comme « archevêque d'Armagh » sans le correctif ordinaire de « catholique romain ». C'est la reine qui a pris l'initiative de ces démarches ; et de même qu'elle avait voulu honorer le chef de la hiérarchie ecclésiastique, ainsi elle a distingué le principal parmi les laïques catholiques « M. O'Conor Don », en lui montrant une faveur particulière.

Aucun lord lieutenant n'aurait osé prendre une attitude semblable vis-à-vis des catholiques irlandais, laquelle constitue une véritable révolution dans les usages reçus. Mais ce n'est pas tout. Les collèges des Jésuites, qui sont des établissements illégaux aux yeux des lois existantes (or, celles-là existent vraiment contrairement à celles de Jules Ferry), reçurent la visite de la reine en personne, qui complimenta les maîtres sur la façon dont ils comprennent l'œuvre de l'éducation. Il en fut de même des frères de Saint-Vincent, des Carmes et autres proscrits. Sa Majesté honora également de sa présence les écoles dirigées par les filles de Charité et par les sœurs de la Miséricorde. On remarqua beaucoup que la souveraine s'abstint de rendre visite au collège protestant de la Trinité, elle reçut au palais le prévôt de cette Université, elle accueillit avec une bonne grâce charmante le Dr Molloy, recteur de l'Université catholique, bien que celui-ci ne représente guère qu'une aspiration. Toutes ces choses sont remarquables et ont été très remarquées.

C'était la première fois dans l'histoire d'Irlande qu'un souverain anglais et un cardinal de l'Eglise romaine dinaient à la table. C'était la première fois depuis la Révolution de 1688 que l'existence des Ordres religieux était reconnue et approuvée par la Royauté. Cette noble conduite de la vénérable souveraine tenant la balance de ses faveurs égale entre les deux religions, peut-être même la faisant pencher du côté du culte de la majorité de la nation, a porté un rude coup à l'orgueil insolent et stupide des protestants irlandais et des Orangistes. Mais ils avaient besoin d'une pareille leçon.

DECRETS ET SOLUTIONS

Des Rites

LA croix pectorale que portent les évêques et les abbés est un signe d'ordre ou de dignité. Ce n'est point un signe de juridiction, et la lettre de Benoît XIV à son nonce de Lisbonne, le cardinal Acciajuoli, établit ce point d'une façon tellement claire qu'il est, au moins depuis cette époque, en dehors de toute discussion.

La Sacrée Congrégation a eu l'occasion de revenir sur cette question, et sur la demande de l'Académie de liturgie romaine, a défini les points suivants qui lui avaient été déférés :

Les évêques, soit diocésains ou résidentiels, soit titulaires peuvent-ils porter la croix pectorale découverte partout où ils sont ?

Affirmativement.

L'usage contraire a été assez répandu en France, et peut-être l'y est-il encore. Voici ce qu'en dit Benoît XIV dans la lettre à laquelle il a été fait allusion : « Le signe distinctif de la dignité épiscopale est la croix pectorale, et on ne trouve point dans le droit canonique, on ne lit dans aucune constitution de Nos prédécesseurs une défense de porter la croix pectorale aux évêques qui se trouvent dans les diocèses des patriarches, archevêques et primats. Ces maîtres de cérémonies (de Lisbonne) auront pris cette erreur de quelques maîtres de cérémonies de Rome, ignorants des lois canoniques, et qui ont défendu aux évêques de porter la croix. Nous avons cependant toujours accueilli tout évêque qui s'est présenté à Nous avec la croix, comme il est plus souvent

arrivé avec les prélats d'outre-monts qui n'ont point prêté l'oreille à leurs insinuations. »

Mais la croix étant un vêtement liturgique, doit se mettre à sa place, c'est-à-dire sur l'aube ; puis le prélat prend l'étole qu'il ne croise pas puisqu'il a sur la poitrine le signe de la rédemption, et la recouvre de la dalmatique, dans les offices pontificaux, ou de la chasuble. Or, on demandait si les évêques pouvaient porter sur les ornements sacerdotaux soit la croix, soit le gland qui l'attache au cou et pend par derrière.

La réponse est négative. La croix doit rester sous les vêtements sacrés, et le Souverain Pontife lui-même ne déroge point à cette loi.

Le décret ci-dessus a été rendu le 20 juin 1899.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — *Le cénotaphe de sainte Hélène à Rome.* — Jeudi, 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, on a inauguré la grande croix que le curé de Tor Pignattara, M. l'abbé Giordani, a fait élever sur le sommet du cénotaphe de sainte Hélène sur la voie Labicana, communément appelé Tor Pignattara, à cause des tuiles en forme de pot dont la coupole du monument fut jadis couverte.

Le monument se compose d'un octogone, au milieu duquel il y avait autrefois un sarcophage en porphyre, placé actuellement à la salle *della croce greca* du Vatican.

— Le Pape est très satisfait, dit le *Patriote de Bruxelles*, de savoir que Mgr Ireland prononcera, le 4 juillet, à l'exposition de Paris, le discours de circonstance pour la remise au peuple français de la statue de La Fayette,

qui s'élève au Champ de Mars. C'est la Commission américaine qui en a chargé l'archevêque de Saint-Paul. Le nom de Dieu sera ainsi prononcé sur l'exposition : c'est un complément chrétien nécessaire.

Le sacre de Mgr Merry del Val. — Lundi a eu lieu, dans l'église de Monserrato des Espagnols, le sacre de Mgr Merry del Val, fils de l'ambassadeur d'Espagne et nommé président de l'Académie des nobles ecclésiastiques.

Le prélat a été sacré par le cardinal Rampolla ; tout le corps diplomatique, accrédité près le Saint-Siège, de nombreux archevêques et évêques, presque toute l'aristocratie *noire* (c'est à-dire attachée au pape pour la distinguer de celle qui a adhéré au gouvernement et que, par contraste, on appelle *blanche*), assistait à la cérémonie. Le cardinal Vivès, espagnol, était aussi présent.

Selon l'usage, le sacre est suivi d'un *rinfresco*. C'est un défilé de glaces, de sorbets, de gâteaux, de dragées que l'on déguste en faisant des vœux au nouveau prélat. Ces sortes de rafraîchissements coûtent assez chers et donnent lieu à certains inconvénients, mais ils sont tellement ancrés dans la tradition qu'on n'ose point y manquer.

Mgr Merry del Val, car c'était à lui à en faire les frais, a innové de la façon la plus heureuse, la plus touchante, la plus chrétienne ; il a invité 200 pauvres des deux sexes à un dîner dont voici le menu : Potage, bouilli avec légumes, macaroni, viande en sauce, plat doux, pain et vin ; de plus, chaque pauvre a reçu une chemise neuve.

De cardinal Rampolla et Mgr Merry Del Val ont béni les tables, et les vœux de ces pauvres ont largement suppléé aux traditionnels *Ad multos annos du rinfresco*.

France. — *Réparation à l'église d'Aubervilliers* — Les prières de réparation ordonnées par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris à l'occasion de la profanation et de l'incendie de l'église de Notre-Dame des Vertus, à Aubervilliers, ont été dites dernièrement, dans toutes les églises du diocèse. Et Son Eminence, comme elle l'avait annoncé, s'est rendue à Aubervilliers où la population l'a reçue avec respect et entourée de profondes marques de sympathie.

— *Souvenir des Croisades.* — Une grande fête de charité vient d'avoir lieu à Muret, où une foule innombrable, venue de toute la contrée et dont Toulouse avait fourni sa bonne part, s'était rendu pour y assister, un spectacle suggestif l'y attendait. Il s'agissait de représenter l'entrée de Simon de Montfort dans la petite ville après avoir dispersé avec 900 cavaliers croisés l'armée vasco-aragonnaise forte de 43,000 hommes.

Ce fait historique est une des pages les plus mémorables de nos annales. Sa reproduction par des hommes d'intelligence et de goût offrait un superbe spectacle qu'un beau soleil méridional éclairait de ses chauds rayons.

Le défilé du cortège donnait le prestige de l'illusion : les moines aux robes de bure, les évêques aux ornements de brocart, crosse en main, qui précédaient le vaillant capitaine sous le dais porté par ses soldats.

La victoire de Simon de Montfort arrêta à la limite des Pyrénées la prépondérance aragonnaise. Jacques d'Aragon reconnut les droits de saint Louis dans le Midi et fut constamment l'allié du comte de Poitiers, frère de saint Louis qui, en épousant la fille du comte de Toulouse, unit inséparablement la Gascogne à la France.

Belgique. — *Les traitements du clergé.* — Le gouvernement belge vient de proposer aux Chambres de Belgique, qui l'ont adopté, un projet relevant très sensiblement les traitements du clergé.

Un des chefs socialistes de ce pays, M. Edmond Picard, a chaudement appuyé ce projet devant le Sénat. Voici en quels termes :

J'ai déclaré naguère que je trouvais trop exigus les traitements du clergé. La religion se présente, dans notre pays, comme une force sociale et morale immense : elle est pour le plus grand nombre des âmes un besoin qui répond à ce sentiment instinctif qu'il existe des forces profondes auxquelles nous sommes soumis, qui sont mystérieuses, qui sont le grand inconnu.

La religion ayant ce caractère, l'Etat a le devoir de s'en occuper, notamment en ce qui concerne le traitement des ministres du culte. Certains demandent que les fidèles de chaque culte subviennent à ses besoins, mais ce système serait contraire à des habitudes ataviques et historiques. On ne peut bouleverser brusquement un ordre de choses, sinon la modification ne dure pas.

D'ailleurs, il y a une nécessité constitutionnelle pour l'Etat à subvenir aux besoins du culte et le devoir des citoyens est de se soumettre à la loi et de l'accepter loyalement. L'article 117 de la Constitution est là, et notre devoir est de l'observer.

Russie. — *Un Ukase de Nicolas II.* — Le *Messager du gouvernement*, organe officiel de l'empire russe, publie dans son numéro de Pâques cet ukase adressé au grand-duc Serge :

L'ardent désir que nous éprouvions, l'impératrice Alexandra et moi, de passer, avec nos enfants, la semaine sainte à Moscou, pour recevoir la communion et

assister à l'ombre du Kremlin, au milieu des plus augustes sanctuaires du peuple russe, a été exaucé par la grâce de Dieu. De ce lieu où reposent les reliques des saints à côté des souverains qui ont créé et développé l'empire russe, de cette ville qui est le berceau de la puissance des czars, nos prières s'élèvent vers le Roi des rois avec celles des fidèles membres de notre chère Eglise, qui se pressent dans les temples, et la prière remplit nos âmes d'une calme joie.

Uni à mon peuple, je me sens plus fort pour travailler au bien-être et à la gloire de la Russie, et j'éprouve un contentement tout particulier à exprimer à Votre Altesse impériale et, par son intermédiaire, à ma fidèle ville de Moscou les sentiments dont je me sens animé.

Comme il faut remarquer le respect pieux avec lequel l'empereur Nicolas reste fidèle aux traditions religieuses de sa maison !

Comme il parle de Dieu et de son Eglise !

Ce nous doit être une raison nouvelle de redoubler de prières pour que la Russie et son noble czar reviennent à l'unité catholique.

Ohine. — *La persécution en Chine.* — Les *Missions catholiques* publient une lettre de M. Clerc-Renaud, Lazariste, missionnaire au Kiang-Si oriental, dont nous extrayons ce passage :

L'année 1899 aura été pour le Kiang-Si oriental l'année terrible. Elle se termine dans les larmes. Le fer et le feu ont accompli leur œuvre de destruction.

Dans la préfecture du Kuang-sin-fou, deux districts sont anéantis, quatre résidences ont été brûlées, 200 orphelines dispersées, 3500 chrétiens spoliés, M. Rossi pris et maltraité, M. Dellieux en fuite pour mettre sa vie en sûreté. Le désastre est complet dans les sous-préfectures de Kouei-Ki, Yiang, Yensan. Des treize chapel-

les qu'y possédait la mission, aucune n'est restée debout ; les païens les ont incendiées.

Dans le district de Kieng-tchang, mon confrère et compatriote, M. Tamet, a eu la douleur de voir onze de ses chrétiens emprisonnés sous un faux prétexte, et torturés d'une manière inouïe. Pendant un mois le mandarin a assouvi sa haine contre les missionnaires, sur ces innocentes victimes. Pour leur faire avouer qu'ils étaient des incendiaires, il les a flagellés, tenaillés, suspendus par les pouces et les cheveux. Ces héroïques chrétiens ont enduré sans faiblesse le tourment indicible de chaînes rougies au feu, appliquées sur les chairs vives. Les supplices ont cessé, mais la prison continue.

— Dans le Nan-fong, la situation est bien précaire ; après des difficultés incroyables, j'ai pu faire l'acquisition d'un terrain en ville ; au dernier moment, je n'ai pu l'occuper ; le mandarin m'est trop hostile, dans toute la sous-préfecture règne une haine intense fomentée par l'autorité locale et dirigée contre la religion.

A Lien-Tchéou, il ne m'a pas encore été possible de commencer la chapelle du Bienheureux Perboyre.

— On mande de Pékin :

Mgr Anzer, évêque de Chang-Toung, a réussi, non sans beaucoup de difficultés, à créer un journal catholique en langue chinoise.

Tonkin. — *Un bourreau apôtre.* — Les *Annales de Sainte-Germaine* publient une lettre, dont voici un extrait, du R. P. Moulins, missionnaire mort au Tonkin il y a trois mois :

Le mois dernier, un de nos confrères allait accompagner au supplice, sur le théâtre même de son crime, un assassin qu'il avait converti en prison.

Chemin faisant, le bourreau s'approche de la partie du bateau où se trouvait le Père et le salut en disant qu'il est chrétien de telle paroisse et brebis de tel missionnaire.

« Vraiment, et tu es bourreau de ton métier ?

— Oui, Père, depuis longtemps j'exécute les sentences des *quan* ; mais mon curé me le permet, et je remplis bien mes devoirs de chrétien ; c'est un métier où l'on peut faire beaucoup de bien.

— Possible ; mais quel bien as-tu fait depuis le temps ?

— Père, j'ai converti et baptisé plusieurs condamnés. Quand je sais que quelqu'un est condamné à mort, je tâche de le voir ; je lui enseigne tout ce que je peux lui enseigner de la religion en si peu de temps ; je l'encourage, je me charge de ses petites commissions, je le baptise et puis je l'envoie au ciel d'un coup de sabre, sans douleur ».

En effet, il se montra très empressé auprès du condamné ; il lui enseignait à crier : Jésus, Marie, Joseph ! Il lui vantait son bonheur d'aller au ciel tout droit, tandis que lui, misérable pécheur, devait se contenter d'ouvrir la porte aux autres.

Ce bourreau est réellement un homme zélé pour le salut des âmes ; il a baptisé plusieurs malheureux après les avoir préparés. Arrivé au lieu du supplice, il demande de l'eau et les baptise en leur donnant son nom, Joseph, si je ne me trompe ; puis il leur suggère de pieuses invocations, et, avec une dextérité hautement appréciée des spectateurs, il les envoie au ciel. Il a ainsi lâ-haut un certain nombre de filleuls qui lui sont très obligés et qui prient pour lui.

Heureux parrain !

OBITUAIRE

A Montréal, M. l'abbé Jean-Baptiste Brasseur, p. s. s.,
décédé le 17 mai.

(*Société d'une messe*).

A L'Assomption, M. l'abbé Joseph-Tancrède Archambault,
ancien curé de Sainte-Monique, décédé le 22 mai.

(*Société d'une messe et Caisse Ecclésiastique*).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus

L'EVANGILE ou la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,
d'après la concordance des quatre évangiles, précédé d'une
introduction sur les prophéties, accompagné d'observations
historiques et de réflexions pieuses, par le R. P. Alexis de
Barbezieux, Capucin. 1 beau vol, in-32 de 567 pages, prix
relié 30 cts, édition avec gravures 40 cts, le même avec
tranche dorée 50 cts. Chez M. Derome, libraire, 210 rue
St-Laurent, Montréal, et chez les RR. PP. Oblats de Hull.

UNE GRANDE FIGURE DE PRETRE. VIEIRA. —
Biographie — caractère — éloquence, par le Père Luiz
Cabral, S. J. Paris, Victor Rétaux, 82 Bonaparte.

MADAME LOUISE DE FRANCE, par Léon de la Brière.
2e édition. — Paris, Victor Rétaux, 82 Bonaparte.

APPARITIONS ET GUERISONS DE LOURDES, *Lec-
ture pour le mois de Marie*, par un prêtre du clergé de
Paris. Un volume in-12 de vii-387 pages, avec *imprimatur*
de l'ordinaire. Prix : 2 francs, *franco* 2 fr. 45. (Librairie

Ch. Douniol, 29 rue de Tournon, Paris.) Montréal, Beauchemin, Cadieux & Derome, et Granger. Québec, Pruneau & Kirouac, libraires.

Les merveilles dont Lourdes a été le théâtre constituent, le plus grand événement surnaturel et religieux du XIX^e siècle. Là éclate dans tout son jour la gloire incomparable de l'immaculée-Conception. C'est donc de ce côté que, nous aimerons à porter nos regards attendris et reconnaissants pendant le mois de Marie. En attendant que s'achève le monument qui s'élève actuellement en l'honneur de Marie, non contents d'avoir visité le sol béni qu'elle a foulé de ses pieds et parfumé de ses grâces, nous reviendrons chaque jour sur les apparitions, qui sont comme autant de sourires et de bénédictions apportés à la terre de France. Les voici distribuées par une main aussi habile que pieuse, en lecture du plus haut intérêt, et du charme le plus exquis. Rien de plus gracieux et de plus réconfortant que ces récits qui révèlent toujours une saveur nouvelle pour ceux qui les lisent ou les entendent. Se lasse-t-on jamais de contempler une mère et de contempler les trésors infinis de sa tendresse et de son amour? Et quand cette mère est Marie, comment se lasser de parler d'elle et de publier ses grandeurs? Notre auteur, sans s'écarter de ses devanciers, ne cesse d'être personnel et leur ajoute, avec la magie de son style et son tour d'esprit original, une grâce de plus. Il aime passionnément Marie avec lui. En faut-il davantage pour dire que son livre est un joyau de plus qui s'ajoute à la couronne de Notre-Dame de Lourdes?

A l'histoire de Lourdes, s'ajoute un choix fort judicieux et non moins remarquable, des guérisons obtenues dans ces dernières années. Toutes portent, comme il a soin de nous en avertir, le caractère de l'authenticité la plus incontestable. Il cite les noms et les dates, les diagnostics et attestations des maîtres autorisés de la science médicale et chirurgicale;

il invoque surtout le témoignage du savant Dr Boissarie, cet homme que nous avons tous rencontré, au bureau des constatations et dont l'impartialité sévère et le coup d'œil si juste et si pénétrant sont à l'abri de tout soupçon et de toute critique. Si le Dr Boissarie méritait un reproche, ce serait précisément de se montrer trop difficile et trop scrupuleux, quand il s'agit de reconnaître dans une guérison quelconque l'influence du surnaturel. Avec lui donc les démentis ne sont pas à craindre. Il n'affirme que ce qu'il a vu, étudié, scruté à fond, et il se réserve toutes les fois qu'il y a place au moindre doute.

Les *Lectures pour le Mois de Marie* n'ont pas besoin d'être recommandées. Elles seront bientôt entre toutes les mains, aussi populaires et aussi aimées que celle qu'on ne saurait bénir assez et dont on ne parle jamais trop.

Actes Episcopaux

TROIS-RIVIÈRES, 20 avril 1900.

- I. Le Cap de la Magdeleine, désigné comme lieu de pèlerinage diocésain.
 - II. Nouveau catalogue des Indulgences du Saint-Rosaire.
 - III. Blancs de rapport annuel.
 - IV. Quêtes durant la visite.
 - V. Nomination d'un Vice-chancelier.
 - VI. Lettre de son Eminence le Cardinal Mazella.
 - VII. Quête du denier de Saint-Pierre, fixée au jour de la solennité de St-Pierre.
 - VIII. Changement dans l'officialité diocésaine.
-